



COMMUNE DE LUSSAC

Conseil municipal

Envoyé en préfecture le 05/12/2025

Reçu en préfecture le 05/12/2025

Publié le

ID : 033-213302615-20251205-2025_12_02-DE

NOMBRE DE CONSEILLERS :
En exercice : 15

Présents : 14

Votants : 15

Absents : -excusés : 1

Procurations : 1



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL N°2025_12_02

Objet : Demande de subvention de la MFR du Ribéracois

L'an deux mille VINGT CINQ, le 4 décembre à dix-neuf heures quinze, le Conseil Municipal de la commune de LUSSAC, régulièrement convoqué le 27 novembre 2025, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil municipal sous la présidence de M. GATINEL Didier, Maire

Présents : M. GATINEL Didier Maire, M. MESSAHEL Maurice adjoint, Mme FORESTIER Nathalie adjointe, M. LAGARDE Dominique adjoint, M. VERBRUGGHE Manuel, M. ROCHER Dominique, M. BIBENS Sylvain, Mme FLEURY Aurore, Mme DELFOUR Isabelle, M. DELAIRE Claude, M. BOUDOT Vincent, Mme PARET Aurélie, Mme SABACA Emmanuelle, Mme MASIN Claudie conseillers municipaux.

Absent :

Absents excusés : Mme CHASSAGNE Annie

Exclus :

Procurations : Mme CHASSAGNE Annie à Mme MASIN Claudie

Secrétaire de séance : Mme FORESTIER Nathalie

POUR : 15

ABSTENTION : 0

CONTRE : 0

Monsieur le Maire explique que la Maison Familiale Rurale du Ribéracois participe à la formation professionnelle des jeunes et des adultes de son territoire.

Ainsi, deux jeunes originaires de notre commune bénéficient de cette formation.

La MFR nous sollicite pour l'octroi d'une subvention.

Monsieur le Maire propose d'allouer une aide de 100 euros par jeune, soit une subvention de 200 euros.

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal décide d'attribuer une subvention de 200 euros à la MFR du Ribéracois

A Lussac, le 04/12/2025

Le Maire,

Didier GATINEL

